



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

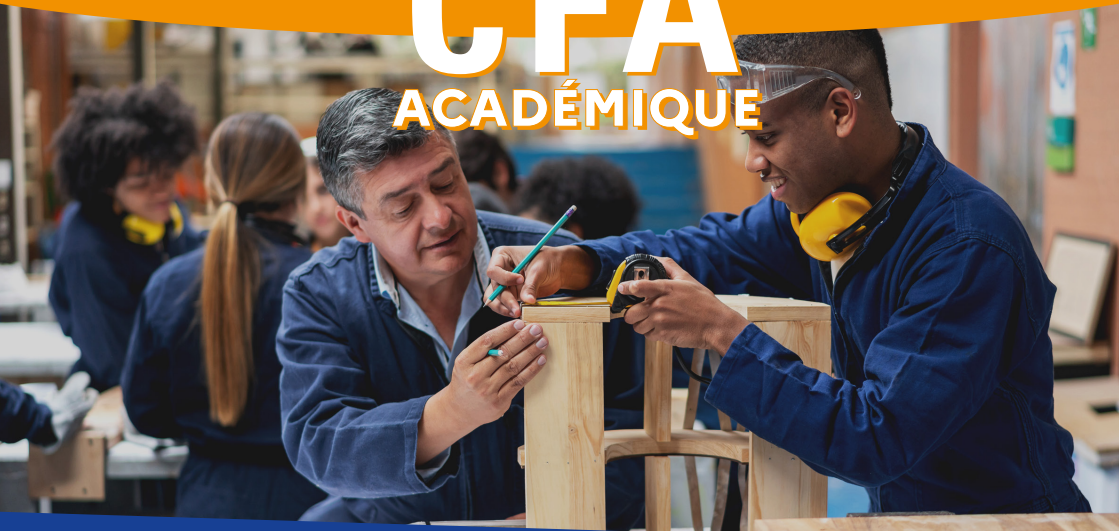
GIP FCIP



ACADÉMIE DE STRASBOURG
GRAND EST



JE DEVIENS APPRENTI CFA ACADÉMIQUE

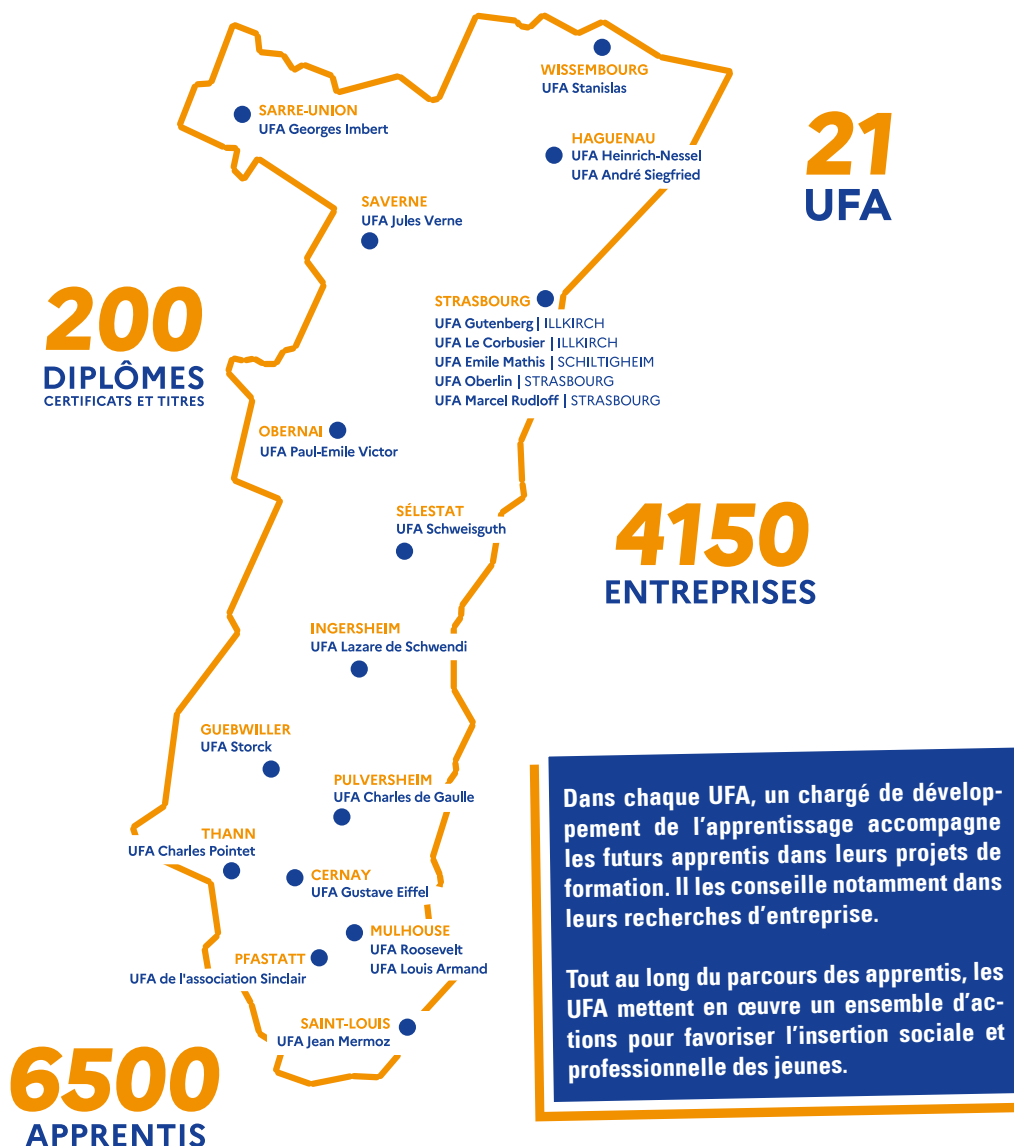


WWW.CFA-ACADEMIQUE.FR

LES UNITÉS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE

En septembre 2020, les 15 CFA publics de l'académie de Strasbourg se sont regroupés pour former le CFA académique ! Ce sont les **Unités de Formation par Apprentissage (UFA)**. Aujourd'hui, le CFA académique est composé de 21 UFA et de lycées partenaires (mixage de public).

Sur chaque territoire, les **UFA sont les partenaires privilégiés des entreprises**. Elles construisent des parcours de formation répondant aux besoins de formation et de recrutement.



Retrouvez les coordonnées des UFA en pages 14 et 15.

L'APPRENTISSAGE, UNE VOIE D'EXCELLENCE

L'apprentissage est un mode de formation par alternance. Accessible aux jeunes de 15 à 29 ans révolus, il associe des périodes d'enseignement en centre de formation et de pratique en entreprise.

Tu as entre 15 et 29 ans révolus ? Tu souhaites préparer un diplôme tout en travaillant ?



Un tremplin vers l'emploi

L'apprentissage permet d'acquérir une expérience professionnelle, de préparer un diplôme de l'Education nationale ou toute autre certification ouverte à l'apprentissage.

Cette combinaison de la théorie et de la pratique permet à l'apprenti de développer plus rapidement ses compétences.

L'apprenti, un véritable acteur de l'entreprise

L'apprenti est un véritable salarié de l'entreprise. Son maître d'apprentissage lui confie des missions et lui donne des responsabilités. Ainsi, l'expérience acquise en entreprise facilite et accélère l'insertion professionnelle des jeunes.

A noter : Les apprentis trouvent plus rapidement un emploi à l'issue de leurs études.

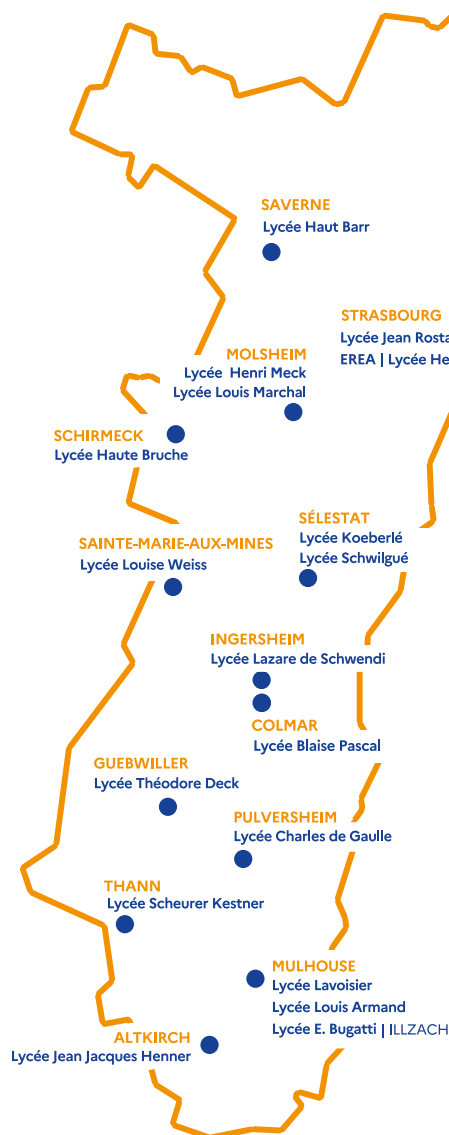


72% des apprentis occupent un emploi salarié 2 ans après leur sortie d'études.

étude Depp-Dares réalisée en juin 2022

LYCÉES ACCUEILLANT DU MIXAGE DE PUBLIC

Il est possible de se former en apprentissage dans la plupart des lycées professionnels et technologiques de l'académie de Strasbourg. L'apprenti est alors intégré dans une classe en mixage de public ou de parcours. Cette modalité de formation permet de sécuriser le cursus du jeune puisqu'il peut passer du statut scolaire au statut d'apprenti et inversement.



Au travers du mixage de public, le CFA académique propose une véritable offre de formation de proximité. Une ingénierie pédagogique adaptée permet de prendre en compte cette modalité particulière.

Les enseignants développent un lien approfondi avec les entreprises d'accueil et peuvent s'appuyer sur des situations professionnelles vécues.

CONTACTS DES PRINCIPAUX LYCÉES PARTENAIRES :

Lycée Louis Armand à Mulhouse
Jean-Marc RICHMANN - 03 89 33 47 84

Lycée Schwilgué à Sélestat
Kilian PROLHAC - 03 88 58 83 04

Lycée Lavoisier à Mulhouse
Sabine MANKOUR - 03 89 42 29 95

Lycée Docteur Koeberlé à Sélestat
Bouchra EL-KIFANI - 03 88 92 10 84

Lycée Charles de Gaulle à Pulversheim
Jean-Denis CHARMILLOT - 03 89 83 69 20

Lycée Haute Bruche à Schirmeck
Sandrine BINCKLY - 03 89 27 92 40

Lycée JJ Henner à Altkirch
Dominique BOHN - 03 89 07 57 15

Lycée Philippe Charles Goulden à Bischwiller
Éric DELAUNAY - 03 88 63 58 44

Lycée Théodore Deck à Guebwiller
Yves SCHROEDER - 03 89 74 99 74

Lycée du Haut-Barr à Saverne
Christophe KAYSER - 03 88 71 22 11

Lycée Louise Weiss à Sainte-Marie-aux-Mines
Monique DIETSCH - 03 89 58 32 93

Lycée Jean Rostand à Strasbourg
Eric BOUVIER - 03 88 14 43 50

Lycée Scheurer-Kestner à Thann
Véronique GOETTELMMANN - 03 89 38 33 50

Lycée Louis Marchal à Molsheim
Olivier WECKER - 03 88 49 56 00

Lycée Blaise Pascal à Colmar
Denis GIGANT, Magali SPIRY - 03 89 22 92 21

EREA – Lycée Henri Ebel à Illkirch
Sylvia ARNOLD - 03 90 40 36 00

Lycée Lazare de Schwendi à Ingersheim
David RAGNI - 03 89 27 92 40

Lycée Henri Meck à Molsheim
Delphine MATRAT - 03 88 49 44 88

Lycée Ettore Bugatti à Illzach
Patrice SCHELCHER - 03 89 61 71 04

Formations en apprentissage dans les GRETA d'Alsace

GRETA Alsace Sud
Sylvaine GUILLET - 03 89 22 92 22
contact@greta-alsace-sud.com

GRETA Strasbourg Europe
Isabelle GROSS - 03 88 40 77 00
gse@strasbourg.greta.fr

BTS Comptabilité et Gestion
BTS Management Commercial Opérationnel
BTS Services et Prestations
des Secteurs Sanitaire et Social
Diplôme de Comptabilité et de Gestion
Diplôme Supérieur de Comptabilité et de Gestion

Diplôme Supérieur de Comptabilité et de Gestion

SECTEURS D'ACTIVITÉS	UNITÉS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE DU HAUT - RHIN (68)								
	ASSOCIATION SINCLAIR Pfstatt	CHARLES DE GAULLE Pulversheim	CHARLES POINTET Thann	JEAN MERMOZ Saint-Louis	GUSTAVE EIFFEL Cernay	LAZARE DE SCHWENDI Ingersheim	LOUIS ARMAND Mulhouse	ROOSEVELT Mulhouse	JOSEPH STORCK Guebwiller
AUTOMOBILE, CYCLES, MOTOCYCLES									
BTP				●	●				
COIFFURE - ESTHÉTIQUE									
COMMERCE - VENTE			●	●				●	
HÔTELLERIE - RESTAURATION	●		●						●
INDUSTRIE		●		●		●	●		
INDUSTRIES GRAPHIQUES				●					
LOGISTIQUE								●	
MAINTENANCE DES MATÉRIELS				●					
MÉTIERS DE BOUCHE								●	
MÉTIERS DU BOIS					●				
SANTÉ - SOCIAL	●							●	
SÉCURITÉ		●							
SERVICES ADMINISTRATIFS & DE GESTION				●				●	

ZOOM SUR NOS DIPLÔMES :

NIVEAU 3 : CAP, CTM, MC
 NIVEAU 4 : BP, BAC PRO, BTM, MC
 NIVEAU 5 : BTS, BM, DEUST
 NIVEAU 6 : DCG
 NIVEAU 7 : DSCG



SECTEURS D'ACTIVITÉS	UNITÉS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE DU BAS - RHIN (67)											
	ANDRÉ SIEGFRIED Haguenau	EMILE MATHIS Schiltigheim	GEORGES IMBERT Sarre-Union	GUTENBERG Illkirch	HEINRICH NESSEL Haguenau	JULES VERNE Saverne	LE CORBUSIER Illkirch	MARCEL RUDLOFF Strasbourg	OBERLIN Strasbourg	PAUL-ÉMILE VICTOR Obernai	SCHWEISGUTH Sélestat	STANISLAS Wissembourg
AUTOMOBILE, CYCLES, MOTOCYCLES		●			●	●		●		●	●	●
BTP					●	●	●			●	●	
COIFFURE - ESTHÉTIQUE	●					●			●		●	
COMMERCE - VENTE	●	●				●			●		●	●
HÔTELLERIE - RESTAURATION	●											
INDUSTRIE			●	●		●				●		●
INDUSTRIES GRAPHIQUES				●								
LOGISTIQUE		●										
MAINTENANCE DES MATÉRIELS				●				●		●		
MÉTIERS DE BOUCHE						●					●	
MÉTIERS DU BOIS					●	●					●	
SANTÉ - SOCIAL	●								●			●
SÉCURITÉ		●										
SERVICES ADMINISTRATIFS & DE GESTION	●								●			

LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE

Le contrat d'apprentissage est un **contrat de travail de type particulier**. Il est conclu entre un **jeune ou son représentant légal et une entreprise**. L'objectif est de permettre à l'apprenti d'acquérir une qualification professionnelle validée par un diplôme d'État ou un titre reconnu au RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles).

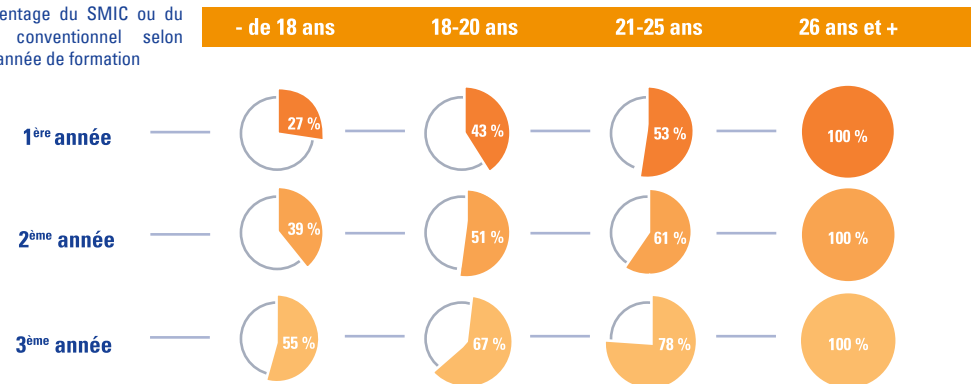
5 infos clés du contrat d'apprentissage

- Une durée de 6 à 36 mois ou une durée indéterminée
- Accessible aux jeunes de 15 à 29 ans révolus
- Un statut de salarié (rémunération, congés payés, protection sociale...)
- Un maître d'apprentissage qui accompagne l'apprenti dans sa formation
- Une période d'essai de 45 jours, consécutifs ou non, de présence en entreprise

Le contrat d'apprentissage est aménagé pour les travailleurs en situation de handicap. En effet, il existe des dispositifs spécifiques concernant la durée, le déroulement ainsi que la limite d'âge. Les entreprises bénéficient également d'aides spécifiques.

Grille de rémunération

En pourcentage du SMIC ou du minimum conventionnel selon l'âge et l'année de formation



LES AVANTAGES DE L'APPRENTISSAGE

5 bonnes raisons de choisir l'apprentissage

- Des formations accessibles pour tous, à tous les niveaux d'études
- Des formations gratuites et rémunérées
- Une véritable expérience professionnelle
- Une mise en pratique des connaissances théoriques
- Un tremplin vers l'emploi



Les principales aides pour les apprentis

Carte d'étudiant des métiers : elle permet de bénéficier de réductions dans des cinémas et lieux culturels ainsi que d'accéder aux restaurants et résidences universitaires.

Aide au permis : tout apprenti majeur peut bénéficier d'une aide de 500 euros pour passer son permis de conduire.

Frais de restauration et d'hébergement : possibilité de participation financière par l'opérateur de compétences (OPCO) de l'entreprise.

Aide au premier équipement : permet à l'apprenti d'être doté d'un équipement professionnel nécessaire au bon déroulement de sa formation.

Aide Action Logement : les apprentis peuvent bénéficier de plusieurs aides proposées par Action Logement (aide pour payer une partie du loyer, déménagement, versement dépôt de garantie).

Allocations familiales : les parents perçoivent les allocations familiales jusqu'aux 20 ans de l'apprenti (sous certaines conditions).

Prime d'activité : prime d'activité de la CAF pour salarié temps plein sous réserve de revenu inférieur ou égal au SMIC

Pass culture : il permet de faciliter l'accès des jeunes à la culture. Ce pass s'adresse à tous les jeunes âgés de 15 à 18 ans.

Mobilité internationale des apprentis

Les apprentis peuvent partir à l'étranger pendant leur contrat d'apprentissage pour étudier dans un centre de formation ou travailler dans une entreprise. Cela permet de développer leurs compétences linguistiques et de renforcer leurs pratiques professionnelles.

ÉTAPE 1 | Valider son projet professionnel

Il est important de bien se renseigner sur les métiers et les formations proposées. Pour t'aider :

Les PsyEN (conseillers d'orientation) : ils peuvent t'accompagner dans ton orientation en te faisant découvrir des secteurs d'activités et des métiers.

Les stages en entreprise : ils permettent de rencontrer des professionnels et de voir si le métier visé correspond à tes attentes. De nombreux jeunes décrochent leur contrat suite à une période de stage !

Les chargés de développement dans les UFA : ils peuvent t'accompagner dans ton projet de formation en apprentissage. N'hésite pas à les contacter pour avoir des informations sur les diplômes proposés.

ÉTAPE 2 | Se renseigner sur les modalités d'inscription



N'attends surtout pas d'avoir une entreprise d'accueil pour te renseigner sur les modalités d'inscription. En effet, dans certaines filières, le nombre de places peut être limité et les conditions d'accès peuvent varier d'un diplôme à un autre.

Pré-inscription :
Flash le QR Code ou rendez-vous sur www.cfa-academique.fr

ÉTAPE 3 | Trouver une entreprise

La quête d'une entreprise d'accueil est quasiment similaire à la recherche d'un emploi.

Rédiger un CV et une lettre de motivation

Le CV : il doit faire part de tes expériences professionnelles, de tes compétences acquises, mais aussi de tes centres d'intérêts.

La lettre de motivation : elle doit présenter tes atouts, ton intérêt pour l'entreprise et pour le métier visé.



Voici quelques pistes pour t'aider à trouver une entreprise.

- Consulte ta future UFA (site internet, réseaux sociaux, contact téléphonique). Nos chargés de développement accompagnent les candidats dans leurs recherches d'entreprises.
- Débute tes recherches d'entreprise le plus tôt possible ! N'attends pas le mois de juin ou l'été lorsque les entreprises prennent leurs congés.
- Pense aux entreprises dans lesquelles tu as déjà fait un stage.
- Fais jouer ton réseau (famille, amis, voisins...). Ces personnes connaissent certainement des entreprises dans lesquelles tu pourras postuler et elles pourront appuyer ta candidature.
- Pense aux entreprises qui se trouvent près de chez toi et ne néglige pas les petites entreprises.

Comment contacter une entreprise ?

Physiquement : tu peux te présenter directement dans une entreprise pour déposer un CV et une lettre de motivation. Il faudra soigner ta présentation et afficher une politesse irréprochable.

Par téléphone : tu peux contacter une entreprise par téléphone pour savoir si elle recherche un apprenti et le cas échéant, connaître les modalités pour postuler.

Par mail : tu peux transmettre ton CV et ta lettre de motivation par mail. Il sera alors nécessaire de s'assurer de la bonne réception de ces documents par l'entreprise en la contactant par téléphone.

Nos conseils

- Note les entreprises contactées et conserve les réponses obtenues.
- Relance les entreprises par téléphone au bout d'une dizaine de jours sans réponse.
- Ne te décourage pas ! De nombreuses candidatures sont souvent nécessaires avant d'obtenir une réponse positive.

Préparer son entretien

- Prépare ton entretien en listant les arguments expliquant ta motivation pour le métier choisi.
- Renseigne-toi sur l'entreprise en consultant au minimum son site internet.
- Entraîne-toi à te présenter en argumentant ton choix de formation, en expliquant le choix de l'alternance.

ÉTAPE 4 | Finaliser son inscription au CFA académique

Tu as trouvé une entreprise ?

Contacte rapidement ta future UFA afin d'obtenir la procédure à suivre pour finaliser ton inscription. En effet, dans certaines filières, le nombre de places peut être limité.

LE CIRCUIT DU CONTRAT D'APPRENTISSAGE

1

Établissement du contrat

L'entreprise renseigne tous les champs du **Cerfa 10103*09**, à l'exception de la partie «Formation». Elle sera renseignée ultérieurement par l'UFA.

2

Transmission du contrat à l'UFA

L'entreprise transmet le contrat complété et signé à l'UFA afin que cette dernière renseigne la partie «Formation» et vise le contrat.

3

Mise en place de la convention de formation

- L'UFA établit la convention de formation.
- L'UFA transmet à l'entreprise le contrat visé, la convention de formation, le programme et le planning de formation.
- L'entreprise renvoie un exemplaire signé de la (ou des) convention(s) à l'UFA.

4

Dépôt à l'Opérateur de Compétences (OPCO)

L'entreprise dépose à l'OPCO l'intégralité des documents cités ci-dessus dans un délai de 5 jours maximum suivant la date de démarrage du contrat.

Zoom sur le maître d'apprentissage

Le maître d'apprentissage assure la formation pratique de l'apprenti en entreprise et l'accompagne vers l'obtention de son diplôme.

Sauf convention ou accord collectif de branche, le maître d'apprentissage doit :

- Etre majeur et présenter toutes les garanties de moralité.
- Etre titulaire d'un diplôme du même domaine que celui visé par l'apprenti et d'un niveau au moins équivalent, et justifier d'une année d'exercice minimum dans l'activité visée.

ou

- Justifier de deux années d'exercice dans un poste en rapport avec la qualification préparée par l'apprenti.

NOS APPRENTIS À L'HONNEUR !

Tout au long de leur formation, nos apprentis participent à des événements et concours pour développer leurs compétences. **Un grand bravo à chacun d'entre eux ainsi qu'à leurs enseignants et maîtres d'apprentissage.**



CONTACTS UFA DU HAUT-RHIN

Tu souhaites en savoir plus sur nos formations, nos métiers et l'apprentissage ?

Contacte nos Unités de Formation par Apprentissage!

UFA Charles de Gaulle | PULVERSHEIM

Jean-Denis CHARMILLOT

03 89 83 69 20 - jean-denis.charmillot@ac-strasbourg.fr

UFA Charles Pointet | THANN

Anne-Sophie BISCHOFF

03 89 37 74 00 - anne-sophie.bischoff@cfa-academie.fr

UFA Gustave Eiffel | CERNAY

Bilal ILIHEM

06 95 80 12 20 - 03 89 75 31 56 - bilal.ilihem@cfa-academie.fr

UFA Jean Mermoz | SAINT-LOUIS

Victoria VIEGAS

07 61 17 54 22 - 03 89 70 22 71 - victoria.viegas@cfa-academie.fr

UFA Lazare de Schwendi | INGERSHEIM

David RAGNI

03 89 27 92 40 - ce.0681637K@ac-strasbourg.fr

UFA Louis Armand | MULHOUSE

Jean-Marc RICHMANN

03 89 33 47 80 - jean-marc.richmann@ac-strasbourg.fr

UFA Roosevelt | MULHOUSE

Ilhèm YAHIA

06 49 32 08 23 - 03 89 36 20 90 - ilhem.yahia@cfa-academie.fr

UFA de l'association Sinclair | PFASTATT

Emilie FISCHER

03 89 50 70 10 - ufa@sinclair.asso.fr

UFA Storck | GUEBWILLER

Nathalie KELLER

07 87 16 53 27 - 03 89 74 99 60 - nathalie.keller@cfa-academie.fr

CONTACTS UFA DU BAS-RHIN

UFA André Siegfried | HAGUENAU

Cynthia BLUMERT

03 88 73 45 47 - cynthia.blumert@cfa-academie.fr

UFA Emile Mathis | SCHILTIGHEIM

Catherine BERTHET

06 23 46 51 96 - catherine.berthet@cfa-academie.fr

UFA Georges Imbert | SARRE-UNION

Eugène MUSZUMANSKI

03 88 00 39 00 - eugene.muszumanski@ac-strasbourg.fr

UFA Gutenberg | ILLKIRCH

Laurence PEQUIGNOT

03 88 66 81 50 - laurence.pequignot@cfa-academie.fr

UFA Heinrich-Nessel | HAGUENAU

Françoise FOURNIER

06 71 61 46 84 - francoise.fournier@cfa-academie.fr

UFA Jules Verne | SAVERNE

Elisabeth GEBHARDT

07 86 93 40 70 - 03 88 71 19 31 - elisabeth.gebhardt@cfa-academie.fr

UFA Le Corbusier | ILLKIRCH

Franck HOLDRY

07 55 62 05 58 - 03 88 66 87 35 - franck.holdry@cfa-academie.fr

UFA Marcel Rudloff | STRASBOURG

Valérie SIDOLI

07 60 70 55 68 - 03 88 23 83 24 - valerie.sidoli@gip-fcip-alsace.fr

UFA Oberlin | STRASBOURG

Jonas EPAILLARD & Sara HOZAIMA

07 61 89 35 96 - jonas.epaillard@cfa-academie.fr

06 59 39 64 79 - sara.hozaima@cfa-academie.fr

UFA Paul-Emile Victor | OBERNAI

Céline ROYER

07 64 82 26 41 - 03 88 47 04 83 - celine.royer@cfa-academie.fr

UFA Schweisguth | SÉLESTAT

Laure KACZMARCZYK

06 60 79 25 45 - 03 88 58 07 98 - laure.kaczmarczyk@cfa-academie.fr

UFA Stanislas | WISSEMBOURG

Imran KELES

06 58 63 70 86 - 03 88 54 16 95 - imran.keles@cfa-academie.fr

LA PLUS GRANDE OFFRE D'APPRENTISSAGE EN ALSACE

200 diplômes

CERTIFICATS ET TITRES



14 secteurs d'activités du CAP au BAC+5

Automobile, Cycles, Motocycles

BTP

Coiffure - Esthétique

Commerce - Vente

Hôtellerie - Restauration

Industrie

Industries graphiques

Logistique

Maintenance des matériels

Métiers du bois

Métiers de bouche

Santé - Social

Sécurité

Services administratifs & de gestion

CFA académique

2 rue Adolphe Seyboth - 67000 Strasbourg

03 88 14 10 10 - cfa@ac-strasbourg.fr

Valérie SIDOLI

Chargée de développement de l'apprentissage

07 60 70 55 68 - valerie.sidoli@gip-fcip-alsace.fr



www.cfa-academique.fr